



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

[www.sdes73.com](http://www.sdes73.com)

# SOMMAIRE

page 1	ÉDITO DU PRÉSIDENT
page 2	BORNES
page 4	PARTICIPATIONS FINANCIÈRES EP
page 6	CONCESSION
page 7	CONVENTION ORANGE
page 8	TRAVAUX COMOA
page 9	PROJET B'EEAU LAC
page 10	TRAVAUX MOA
page 14	DÉCISIONS PRISES
page 18	BUDGET
page 20	ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

## Mentions Légales :

Directeur de publication : Robert CLERC  
Directeur de la rédaction : Luc FAIVRE  
350 exemplaires

## SDES :

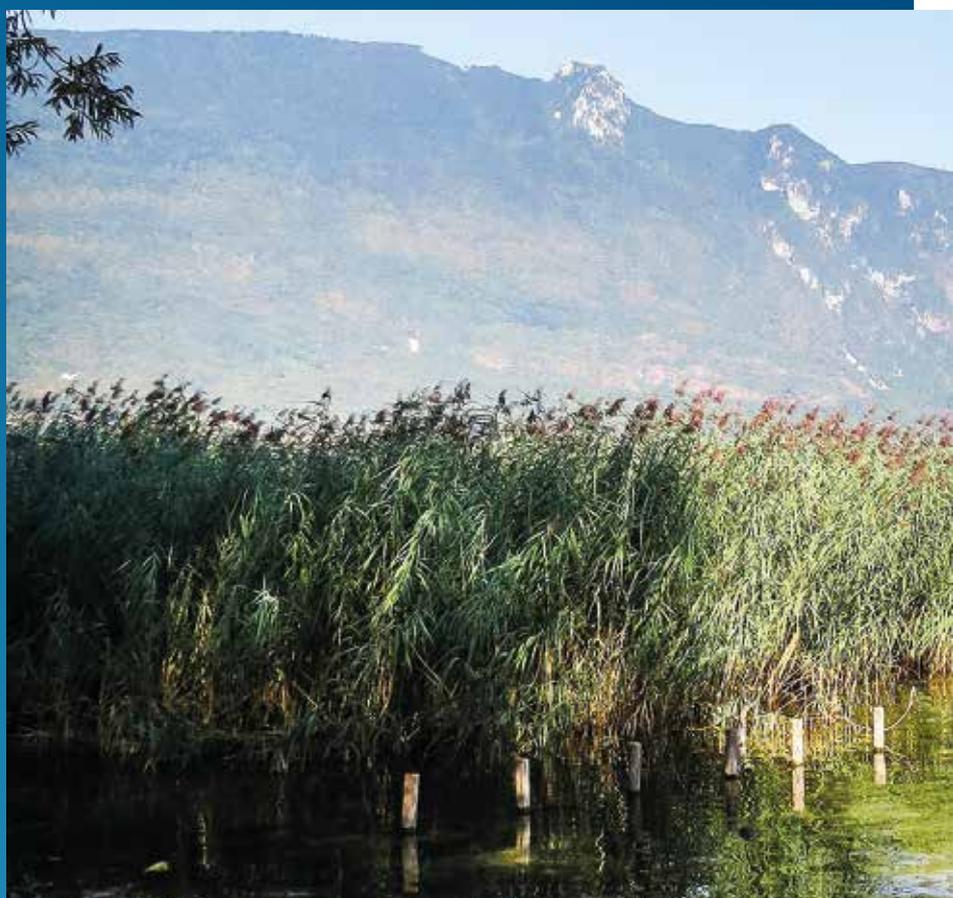
Bâtiment 3D  
81, rue de la Petite Eau  
73290 LA-MOTTE-SERVOLEX  
Téléphone : 04 79 26 42 10  
Courriel : [sdes@sdes73.com](mailto:sdes@sdes73.com)

[www.sdes73.com](http://www.sdes73.com)

**Conception, réalisation :** Agence AinsiCom  
[contact@ainsicom.net](mailto:contact@ainsicom.net)

© photos : SDES73, Yves Valencourt, pixabay,  
shutterstock.

Photos couverture : Bourg-Saint-Maurice  
Borne IRVE / Chamousset / Le Monal.  
Ci-contre : Lac du Bourget et Dent du Chat.



## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

### Du bruyant thermique à l'électrique silencieux...

La seconde partie d'un mandat municipal – parallèle à celui des instances du SDES auquel il est adossé – peut être abordé comme l'amorce d'une descente d'alpage ou comme une déambulation sur la crête sommitale après les efforts de la montée.

La seconde option s'appliquerait bien au dossier des Infrastructures de Recharge publiques pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (bornes IRVE), tant fut chaotique, avant d'être cathodique, le cheminement vers l'installation et la mise en service. C'est ainsi que, de temps morts en temps forts, quarante-cinq bornes ont été implantées entre Albertville et le Nord du lac du Bourget, avec un petit tour sur le plateau des Bauges...

Au sein du SDES, les élus ont pris le temps de débattre sur le degré d'urgence à lancer ce projet ; ensuite, il fallait que les regroupements communaux et intercommunaux aient achevé leur évolution réglementaire. Enfin, les difficultés administratives ont dû être vaincues en évitant les pièges associés. C'est seulement après ces étapes que les premiers coups de godet ont pu être donnés sur le terrain. Dans un dossier aussi particulier, pour que la lumière verte s'allume, il faut sans cesse naviguer entre le coût relatif (10 à 12 K€ TTC d'investissement unitaire) du type de borne accélérée retenu, la montagne de procédures techniques, administratives et les interventions sur le terrain.

Le directeur du SDES a œuvré sans relâche pour coordonner et maîtriser les divers acteurs en présence, tous de compétences et cultures différentes mais, pour autant, tous sûrs de leur vérité respective...

L'aboutissement de ce travail de fond est l'existence d'une cinquantaine de bornes, disponibles 24h/24h pour des usagers de VE de plus en plus nombreux, qu'ils soient de passage ou habitants de nos contrées.

Les premiers retours des taux d'utilisation de chaque borne réservent déjà quelques surprises, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, de la plus délaissée à la plus fréquentée.

La fantaisie des résultats met à mal les prérequis calculés ou certifiés sur le lieu idéal d'implantation, la nature humaine n'en faisant finalement qu'à sa tête. En tous cas, l'impulsion est donnée, alors, bon vent silencieux électrique et à l'année prochaine...

Le Président du SDES,  
Robert CLERC



# LE SDES, OU L'EFFICACITÉ DU SERVICE PUBLIC MUTUALISÉ

## Le SDES, moteur du projet Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE)

Aux côtés de plusieurs collectivités, le SDES fait aboutir en 2018 le déploiement de 45 bornes publiques de recharge pour véhicules électriques, permettant ainsi à notre territoire de s'inscrire dans les tendances de "verdissement" du parc automobile, ainsi que dans le cadre réglementaire de la Loi sur la transition énergétique.

Ce modèle innovant est propice au développement de la mobilité électrique en Savoie et a remporté l'adhésion de l'ADEME qui, du fait de son portage par le SDES, a contribué à l'investissement pour 50 % du montant global.

Ce programme d'implantation des bornes publiques de recharge a demandé une attention de tous les instants entre le moment de la décision et celui de la mise en service, pour sélectionner et choisir le "bon" fabricant de bornes, les lieux d'implantation, les modalités de fonctionnement... Pour coordonner des organismes publics avec des collectivités territoriales, des intervenants privés, des compétences diverses (parfois opposées) et atteindre un résultat, le SDES s'est promu chef d'un orchestre symphonique dont la musique fut finalement harmonieuse, puisque les 45 bornes ont été implantées dans les délais impartis et sans désagrément majeur.

La finalité du projet et les budgets ont été respectés, c'était l'objectif pour motiver les habitants de notre territoire savoyard à une plus large utilisation des véhicules électriques. Cet objectif a d'ailleurs été soutenu par une campagne d'information dans la presse locale (6 parutions dans La Vie Nouvelle et 5 dans le Dauphiné Libéré départemental).

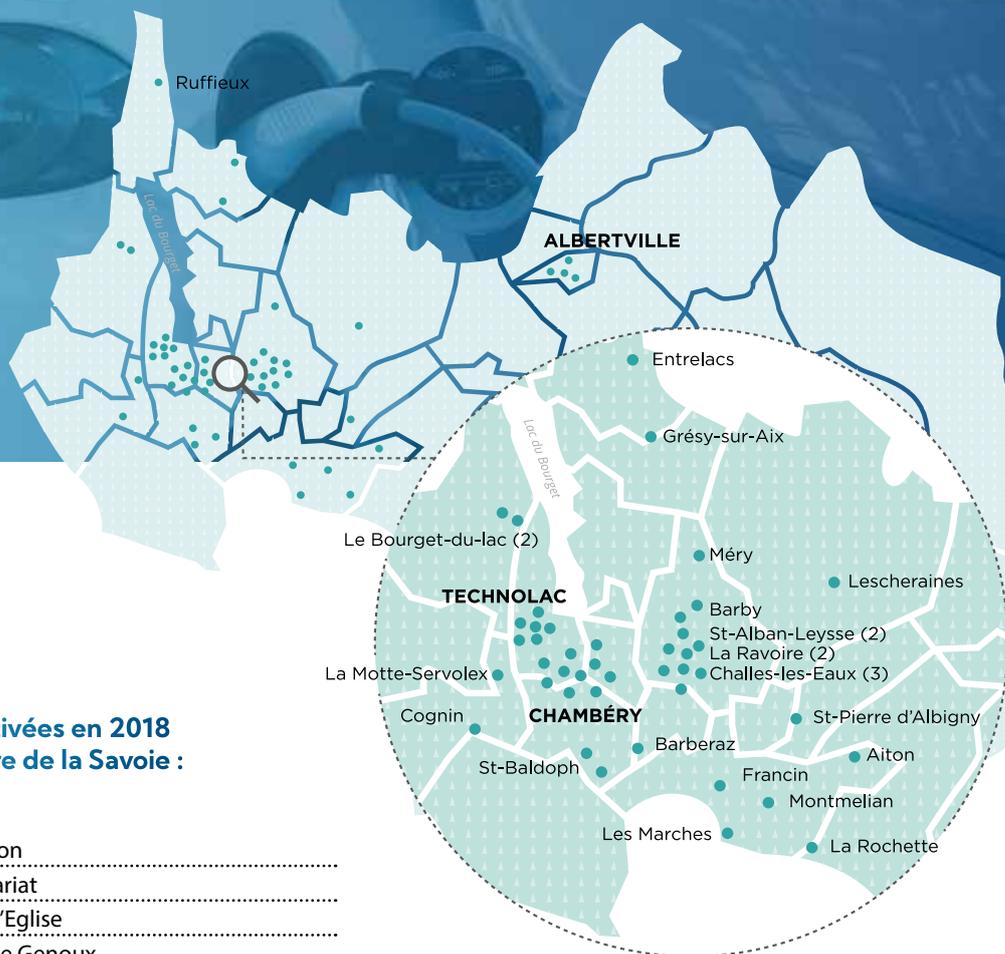
À fin 2018, il est un peu tôt pour faire un bilan, mais la volonté des élus du SDES est là...



45  
BORNES

23  
COMMUNES





■ ■ 45 bornes activées en 2018  
 ■ ■ sur le territoire de la Savoie :

- AITON, borne Pont d'Aiton
- ALBERTVILLE, commissariat
- ALBERTVILLE, place de l'Eglise
- ALBERTVILLE, rue Claude Genoux
- ALBERTVILLE, place du Théâtre
- BARBERAZ, route d'Apremont
- BARBY, avenue Chevalier
- BARBY, avenue de Salins
- COGNIN, rue de la Poterie
- CHALLES-LES-EAUX, rue du Docteur Rochefrette
- CHALLES-LES-EAUX, Massette 1
- CHALLES-LES-EAUX, Massette 2
- CHAMBÉRY, avenue des Follaz
- CHAMBÉRY, rue du Genevois, Côte Rousse
- CHAMBÉRY, rue de la République
- CHAMBÉRY, rue d'Anjou
- CHAMBÉRY, rue de Chantabord
- CHAMBÉRY, le Phare
- CHAMBÉRY, avenue de Lyon
- CHAMBÉRY, rue Oreiller, piscine Buisson Rond
- ENTRELACS, place Montillet
- FRANCIN, ALPESPACE, parking bâtiment Pyramide
- GRÉSY-SUR-AIX, rue du Commerce
- LA MOTTE-SERVOLEX, rue des Allobroges
- LA RAVOIRE, place des Fées

- LA RAVOIRE, parc-relais La Trousse
- LA ROCHETTE, rue du 8 mai 1945
- LESCHERAINES, place des Cantalous
- LE BOURGET-DU-LAC, rue des Ecoles
- LE BOURGET-DU-LAC, boulevard du Lac
- LE CHATELARD, D911, Centre bourg
- LES MARCHES, passage du 19 mars 1962
- MERY, HEXAPOLE, rue Maurice Herzog
- MONTMELIAN, rue Dupuy
- RUFFIEUX, parking Super U
- SAINT-ALBAN-LEYSSE, route de Barby
- SAINT-ALBAN-LEYSSE, place du Commerce
- SAINT-BALDOPH, ZA du Terraillet 1
- SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY, Gare SNCF
- TECHNOLAC, Caspienne 1
- TECHNOLAC, Caspienne 2
- TECHNOLAC, allée du lac de Garde
- TECHNOLAC, allée du lac d'Aiguebelette
- TECHNOLAC, rue du Lac Majeur
- TECHNOLAC, bâtiment Hélios

## YANNICK LOGEROT, MAIRE DE CHAMOUSSET, RACONTE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS SA COMMUNE



*"La transition énergétique a beaucoup d'importance et c'est dans ce but que nous avons entrepris de moderniser l'éclairage public de la commune et de faire des économies de consommation. Je me suis intéressé à l'éclairage de nuit après un passage dans une ville bretonne de 10 000 habitants. Elle pratiquait l'extinction nocturne et cet exemple m'a motivé à en savoir plus..."*

*En effet, les chiffres officiels de la gendarmerie montrent qu'il y a moins de cambriolages quand les lumières sont éteintes.*

*J'ai été convaincu et, dès le début du mandat en avril 2014, j'ai lancé la démarche pour faire accepter le principe : lumières éteintes de 23h00 à 5h00 du matin. Avec un peu de pédagogie, la décision a été très bien acceptée par la population. La mesure est effective depuis septembre 2018 et nous sommes fiers d'être la 10<sup>ème</sup> commune de Cœur de Savoie à adopter ce système.*

*Le nouvel éclairage public de Chamousset est ainsi moins énergivore ; des travaux de mise aux normes ont été réalisés sur une partie du parc et le reste (65 points lumineux) a été "rajeuni" grâce au remplacement des ampoules au mercure par des LEDs.*

### 1<sup>ère</sup> commune de Savoie à expérimenter le train lumineux

*Dans notre commune, il faut traverser 400 mètres de pâturages pour aller de la gare au chef-lieu ; pour gérer cette problématique, le SDES nous a proposé de faire un "train lumineux".*

*C'est exactement ce qu'il fallait : l'éclairage s'active automatiquement avec l'avancée du piéton, dans un sens ou dans l'autre !"*

### Train lumineux



Commune	Localisation des travaux	Montant HT des travaux	Montant HT des travaux éligibles	Montant TTC participation SDES	Nb de luminaires	Nb d'horloges astronomiques	Nb de régulateurs
ALLONDAZ	Chef-Lieu, Vorger, Merier, Pré Méché, Les Bons	11 350 €	9 760 €	4 800 €	16		
BOURG-ST-MAURICE	CPE toute la commune, Tranche 2018	97 469 €	50 000 €	25 000 €	170		
BRISON-ST-INNOCENT	Tranche 1 (Chemin de Join)	18 962 €	10 550 €	6 185 €	10	13	
BRISON-ST-INNOCENT	Divers secteurs, Tranche 3	50 730 €	40 940 €	26 700 €	89		
CEVINS	Batardin	15 133 €	5 584 €	2 792 €	16	1	
CHALLES-LES-EAUX	Divers secteurs	10 930 €	10 930 €	7 651 €		34	
CHAMBÉRY	Divers secteurs, phase 1	46 362 €	46 272 €	31 468 €	119		
CHAMBÉRY	Divers secteurs, phase 2	130 067 €	127 586 €	81 696 €	300		
CHAMBÉRY	Divers secteurs, phase 3	64 412 €	62 564 €	36 366 €	127		
COGNIN	Divers secteurs, Tranche 2016	27 634 €	3 435 €	1 500 €	5		
CREST-VOLAND	Horloges astronomiques divers sites	19 990 €	6 360 €	3 180 €		12	
CURIENNE	Fornet, Petit Fornet, Vernay, Mongelas	18 783 €	10 991 €	6 600 €	22		
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Route des Terrailleurs, chemin du Grand pré, route du Revard	16 488 €	10 276 €	6 000 €	20		
HAUTECOUR	Mairie, Grégny, Villard, Le Breuil, Pradier	32 590 €	16 092 €	8 046 €	28	3	
HAUTECOUR	Mairie, Le Breuil, Pradier	4 012 €	2 920 €	1 415 €	6		
HERMILLON	Divers secteurs	13 200 €	11 760 €	4 524 €		6	6
LA BIOLLE	Divers secteurs	43 265 €	30 985 €	19 200 €	64		
LA MOTTE-EN-BAUGES	Divers secteurs	30 330 €	16 609 €	11 574 €	33	10	
LA MOTTE-SERVOLEX	Divers secteurs, Tranche ferme	168 316 €	100 000 €	46 650 €	240		
LE BOURGET-DU-LAC	Divers secteurs, Tranche 2	72 139 €	61 436 €	28 200 €	87		
LES ÉCHELLES	Divers secteurs	15 930 €	4 050 €	2 025 €		9	
MARCHES	Divers secteurs, Tranche 2018	30 908 €	9 873 €	4 937 €	16	6	
MONTHION	Divers secteurs	32 699 €	26 456 €	13 228 €	60	6	
MOUXY	Divers secteurs	18 070 €	13 080 €	6 540 €	40		
NOTRE-DAME-DU-PRÉ	Chef-Lieu, Les Plaines, Tranche 2018	19 494 €	16 317 €	8 159 €	48	3	
PEISEY-NANCROIX	PEISEY, Plan Peisey, Vieux plan	21 865 €	11 205 €	5 603 €	26		
QUEIGE	Bourg, Bonnecine, Plan Pitton, Glières	19 487 €	2 929 €	1 465 €		5	
SAINT-ALBAN-LEYSSE	Divers sites sur Laysse	49 500 €	11 520 €	8 064 €		48	
SAINT-JEAN-D'ARVEY	Rampe PMR de l'école, chemin piéton	6 705 €	3 725 €	1 407 €	4	1	
ST-PIERRE-D'ENTREMONT	Lotissement Pré du Comte, Tranche 1	33 733 €	7 200 €	2 400 €	8		
THÉNÉSOL	Epignier, La Pierre, Les Chéseaux, St Jacob	5 684 €	827 €	414 €		4	
THOIRY	Divers secteurs	37 977 €	23 815 €	16 620 €	51	5	
TRESSERVE	Divers secteurs, Tranche 2	39 912 €	33 370 €	23 359 €	100		
VILLARD-SUR-DORON	Chef-lieu, Bisanne 1500	32 041 €	19 860 €	9 720 €	42	5	
<b>34 communes</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>1 256 167 €</b>	<b>819 277 €</b>	<b>463 484 €</b>	<b>1747</b>	<b>171</b>	<b>6</b>

# LA CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

## Un peu d'histoire...

### Le SDES, Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité (AODE)

Le nom complet ou son acronyme AODE remplacent celui de concédant dans l'usage courant.

Depuis la loi de 1906, le Service Public de l'électricité est organisé sans interruption par l'Etat, les communes, propriétaires des réseaux de distribution, ainsi que leurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et/ou syndicats mixtes. En Savoie, elle est organisée sous l'égide du SDES, celui-ci ayant obligation d'en confier l'exploitation à Enedis, sauf pour 33 régies communales qui ont gardé leur autonomie depuis 1946, année de la création de l'opérateur national intégré EDF.

Elle regroupe le service public de la distribution délégué à Enedis et le service public de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente, confié désormais à EDF pour les seuls contrats < 36 kVA. Ces trois parties sont liées par un contrat de concession courant jusqu'en 2026, le SDES assurant au fil de l'eau le contrôle dudit contrat.

Concernant la fourniture d'électricité sur le territoire national, nonobstant les tarifs réglementés de vente applicables uniquement par Edf, 78 autres fournisseurs sont actuellement agréés par la CRE (22 fournisseurs en 2017...). Ils peuvent faire des offres de fourniture d'électricité dans le secteur marchand, en réponse à l'ouverture des marchés à la concurrence mis progressivement en place par la communauté européenne, depuis plusieurs années.

### Répartition de la maîtrise d'ouvrage sur la concession

Sous le régime de la concession (dit urbain pour le SDES et 11 autres départements), Enedis exerce la maîtrise d'ouvrage des extensions et raccordements à la demande des communes. À sa propre initiative et selon les besoins, elle renouvelle ou renforce les réseaux pour que la distribution publique d'électricité soit de la meilleure qualité possible.

Le SDES exerce quant à lui, la maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux HTA et BT existants, à la demande des communes.

## Le patrimoine de la concession

Il comprend les réseaux HTA et BT, ainsi que les postes HTA/BT associés.

### Les chiffres de la concession du SDES (CRAC 2018)

244	communes adhérentes au SDES au 1 <sup>er</sup> janvier 2019
41	postes sources dont 27 sur le territoire de la concession
5 781	postes HTA/BT
5 635 km	de réseau BT dont 58,95 % en souterrain
4 054 km	de réseau HTA dont 63,76 % en souterrain
3 958	installations de production EnR
330 505	points de livraison

## Bilan de l'année 2018

### Évolution du critère B (qualité de l'électricité) entre 2017 et 2018

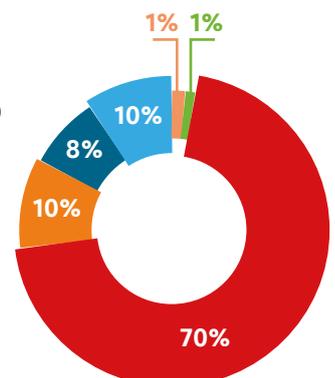
Moyenne annuelle de temps de coupure d'électricité par utilisateur sur la concession.

Pour 2018, le critère B/HIX (hors événements climatiques exceptionnels) est de **67,3** minutes, soit une augmentation de **0,9%** par rapport aux **67** minutes de 2017. Une comparaison en détail fait apparaître les points suivants :

- ▶ Bien que très peu impactée par les événements climatiques "exceptionnels", l'année 2018 voit toutefois son critère B/HIX augmenter, ce qui marque entre autres, la fragilité du réseau ;
- ▶ Le critère B est constitué à 70 % par des incidents sur le réseau HTA (voir schéma) signifiant la fragilité spécifique de ce réseau ;
- ▶ Une réduction de 2 % de la part liée aux incidents pour cause de travaux montre l'amélioration globale de la qualité d'intervention des entreprises réalisant ces travaux.

### Composition critère B / HIX 2018 :

- Dont origine RTE (incidents sur les réseaux de transports)
- Dont incidents postes sources
- Dont incidents réseau HTA
- Dont travaux HTA
- Dont incidents réseau BT
- Dont travaux réseau BT



## CONVENTION ORANGE

CONVENTION SIGNÉE AVEC ORANGE  
POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ3 QUESTIONS  
AU DIRECTEUR  
DU SDES 73

Signature le 21 décembre 2018 :  
Nejma OUADI, Directrice de l'unité de pilotage Orange  
réseau Sud-Est et Robert Clerc, Président du SDES 73.

**À quoi sert cette convention ?**

L'objet de la convention concerne le patrimoine du réseau de Distribution Publique d'électricité (Réseau DP). En Savoie, cela représente 9 700 km, dont 60% sont enfouis à ce jour.

Toutefois, il reste encore entre 50 000 et 70 000 poteaux pour assurer la distribution électrique par voie aérienne. France Télécom au départ, puis Orange et enfin les autres opérateurs en communications électroniques ont l'autorisation d'utiliser la plupart de ces poteaux comme supports de leur réseau.

Pour que les divers opérateurs puissent continuer à fonctionner de la sorte, une convention doit régir les activités. Cette convention est tripartite : propriétaire des poteaux (SDES 73), exploitant du réseau électrique (ENEDIS) et opérateur télécom (ORANGE). Ce type de convention est signé avec chaque autre opérateur de télécommunications souhaitant utiliser le réseau.

Une redevance est associée à la convention signée.

**Quelles sont les grandes lignes de cette Convention signée le 21 décembre 2018 ?**

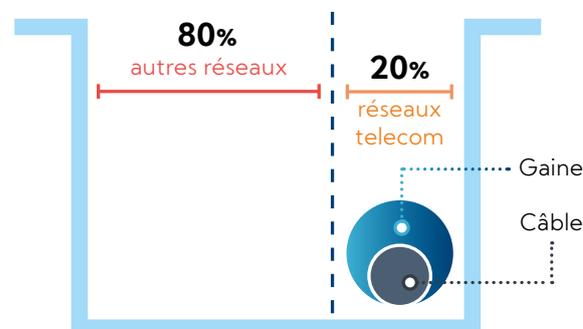
Elle a la particularité de comporter 2 options relatives à la notion de propriété des nouveaux équipements de génie civil (chambres et gaines).

**Option 1 :** La commune peut garder la propriété des installations créées et demande un droit d'usage à ceux (essentiellement Orange) qui tirent les câbles à l'intérieur. Dans ce cas, l'opérateur télécom ne participe pas aux travaux, puisqu'une location lui est demandée à la suite.

**Option 2 :** La collectivité décide de laisser la propriété des installations de génie civil à l'opérateur télécom et la convention régleme le paiement par Orange d'une somme calculée au mètre linéaire. La collectivité prend quand même en charge le reste des travaux, mais peut mettre une gaine supplémentaire pour son usage exclusif.

**Quelles sont les modalités financières de la convention ?**

Ces modalités concernent la participation d'Orange aux travaux. Elle est de 13€ HT le mètre linéaire (le calcul s'appuie sur l'Index des Travaux Publics). Le montant est révisable tous les ans, sur la base des indices réglementaires prévus à la convention.

**Enfouissement des Réseaux secs par les communes : application des mesures portées à la convention**

Lorsque les réseaux sont enfouis par la commune, les opérateurs télécom présents sur les poteaux sont obligés de suivre le mouvement et doivent participer financièrement à l'opération.

D'où une nouvelle convention pour définir les modalités de répartition du financement de l'enfouissement ; l'opérateur concerné doit payer les gaines et la partie de tranchée qui correspond à son besoin et conserve la main sur les travaux spécifiques à son réseau : enlever les câbles aériens et reconnecter ses clients une fois les travaux de préparation réalisés.

Pour appliquer la loi et rationaliser la suite des besoins de l'hexagone dans ce domaine, les intervenants nationaux ont initié la démarche, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), l'Association des Maires de France (ASF) et Orange ont établi les modèles de convention.

## PROGRAMME DE TRAVAUX DES COMMUNES

COMMUNE	SECTEUR	TOTAL HT	PARTICIPATION SDES
AIME-LA-PLAGNE	GRANIER, rue de la Pige, rue de la Reisse, Tranche 2	34 617,39 €	24 232,17 €
AIME-LA-PLAGNE	GRANIER, rue de la Pige, rue de la Reisse, Tranche 1	66 229,30 €	46 360,51 €
ALBIEZ-MONTROND	Le Mollard, TC1, Tranche 3	41 340,26 €	28 938,18 €
COURCHEVEL	LA PERRIÈRE, TC	57 843,79 €	40 490,65 €
COURCHEVEL	COURCHEVEL VILLAGE - Route des Brigues, Tranche 1 + Tranche 2	91 836,69 €	64 285,68 €
GRAND-AIGUEBLANCHE	LE BOIS - Poste tour, entrée du Village des Cours d'en Bas, HTA + BT, Tranche 2	84 353,00 €	59 047,10 €
GRAND-AIGUEBLANCHE	LE BOIS - Poste tour, entrée du Village des Cours d'en Bas, HTA + BT, Tranche 1	50 791,00 €	35 553,70 €
LUCEY	Chef-Lieu, BT, rue du Jamenoy, Tranche conditionnelle	46 025,48 €	32 217,84 €
PEISEY-NANCROIX	NANCROIX - HTA, PSSB, génie civil	34 756,69 €	24 329,68 €
PLANAY	LE VILLARD, RD 915, Tranche 1	77 510,00 €	54 257,00 €
PUGNY-CHATENOD	Fresque sur poste Les Bartelins	3 806,00 €	2 664,20 €
SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY	Rue de la gare, avenue de l'Arclusaz, piscine	80 768,00 €	56 537,60 €
SALINS-FONTAINE	SALINS-LES-THERMES RD 915, Tranche 2	41 554,88 €	29 088,42 €
<b>13 communes</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>711 432,48 €</b>	<b>498 002,73 €</b>



## LAC DU BOURGET

L'origine de ce dossier s'appuie sur le lac du Bourget, un des plus grands lacs naturels d'Europe, qui représente à ce titre une importante ressource énergétique potentielle. C'est le concept de boucle énergétique hydro thermique, c'est à dire la récupération ou l'évacuation de calories par production de chaleur et/ou de froid pour tous les usages.

Ce dossier est lancé en septembre 2015 par Métropole-Savoie dans le cadre du volet énergétique du SCOT concernant un périmètre de près de 110 communes réparties sur trois intercommunalités : les communautés d'agglomération de Grand Chambéry et Grand Lac ainsi que la communauté de communes de Cœur de Savoie, un territoire accueillant près de 60 % de la population de la Savoie (± 250 000 ha).

La première étude de faisabilité technico-économique a été présentée aux élus des territoires concernés en avril 2017 sans que suite y soit donnée... Mais ils ont ensuite décidé, en janvier 2018, de relancer ce dossier en le confiant au SDES, pour qu'il produise un premier bilan de l'état d'avancement actualisé des diverses études dès mars 2018. Le projet pourrait bénéficier d'une enveloppe financière spécifique de l'ADEME pour les travaux, vu son caractère innovant à l'échelon national.

NB : de mars à décembre 2018, le SDES s'est donc appliqué à réaliser ou finaliser les différents volets de l'étude de faisabilité globale.

### Volet technico-économique :

La première étude concernait un périmètre comprenant les 3 zones de Technolac dont 2 déjà réalisées, en termes de patrimoine bâti et avec un prérequis fort sur les besoins de froid de plusieurs bâtiments de l'INES et d'un Datacenter en projet, qui n'a toujours pas vu le jour...

Cette première étude ne prenait pas en compte une autre étude de 2015 concernant la récupération de chaleur sur les eaux épurées des bassins aixois et chambérien traversant Savoie Technolac avant d'être rejetées dans le Rhône.

Cet autre projet est également producteur d'énergie renouvelable avec un quasi-doublement des débits d'eaux épurées, prévu à l'horizon des 5 ans. La finalisation du modèle économique dépendra notamment de l'engagement de clients potentiels à se raccorder sur la boucle, le seuil de rentabilité de l'opération devant aussi prendre en compte l'augmentation régulière des prix de la chaleur d'origine fossile et/ou nucléaire...

NB : Il convient que le prix final de l'énergie vendue (donc rentabilisée), soit au minimum inférieur de 10 % au prix actuel de l'énergie fossile ou nucléaire converties en chaud ou en froid.

### Études juridiques :

Élaboration d'une note de synthèse sur les diverses possibilités juridiques de la structure porteuse, à créer à partir de la phase Avant-Projet-Sommaire (APS).

NB : La faisabilité sous l'égide du SDES ayant été achevée en décembre 2018, le dossier a été transmis pour la suite à la SPL Savoie chargée de l'aménagement de Savoie Technolac en janvier 2019.



### Volet environnemental :

Analyse de l'impact environnemental sur les milieux naturels terrestres et aquatiques des équipements implantés durablement et en fonctionnement, ainsi qu'en phase chantier ; mesures de température continues à différents niveaux de profondeur du lac et suivant les saisons, pour trouver la profondeur optimum de captage à laquelle la température reste relativement constante toute l'année ;

NB : cette campagne n'a pu être réalisée complètement : sondes perdues à plusieurs reprises, turbidité du lac...

## Boucle d'Eau Énergie Aménagement et Urbanisme



VOLUME EAU  
LAC DU BOURGET  
=  
BOUTEILLE D'EAU DE 1,5L



VOLUME EAU EMPRUNTÉ  
=  
0,0001%, SOIT  
3% D'UNE GOUTTE D'EAU



Si le niveau d'eau du  
lac du Bourget baisse

de **0,1mm**

**cela permettrait :**



**Le rafraîchissement** de 900 000 m<sup>2</sup>  
de bâtiments (bureaux, administratif)



**Le chauffage basse température**  
de 1 500 000 m<sup>2</sup> de bâtiments récents

Source : Métropole Savoie

	COMMUNE	SECTEUR DES TRAVAUX	Réseau DP
			(1)(2)
1	PEISEY-NANCROIX	Ruelle Todesco	28 408
2	MONTAGNOLE	Les Guillermin, RD 6, Tranche 2	118 963
3	TRESSERVE	RD50 Carrefour de la Croix	82 365
4	LA RAVOIRE	Carrefour de la Trousse	14 730
5	VIMINES	Centre bourg Mairie	24 804
6	LES AVANCHERS-VALMOREL	Chemin Saint-Roch	35 417
7	LESCHERAINES	Chemin Beauregard	18 062
8	FRANCIN	RD2 (complément à projet initial)	18 810
9	CHAMBÉRY	Route de Saint-Saturnin	37 328
10	MONTAGNOLE	Impasse de la Donquière	29 703
11	SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS	Hameau de Lachenal, Tranche 1	302 670
12	SAINT-MARCEL	Hameau de Montfort	39 872
13	CHAMPAGNY-EN-VANOISE	Plan des Mains HTA	250 477
14	LES BELLEVILLE	Brelin HTA	417 210
15	ESSERTS-BLAY	Saint-Thomas BT/HTA	254 590
16	SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT	Le Pré du Comte, Tranche 1, Tranche 2	247 198
17	LA RAVOIRE	Rue de l'Église	58 966
18	LA TRINITÉ	Pont Bellon	98 549
19	SAINT-FRANCOIS-DE-SALES	Charmillon-d'en-Bas	47 835
20	AIGUEBLANCHE	Le Crozet	42 956
21	FRONTENEX	Rue de Princens	162 426
22	CLÉRY	Villard Mavin	106 422
23	SAINT-ALBAN-DE-MONTBEL	Rue François Cachoud	32 349
24	AIX-LES-BAINS	Rue de la Plaine	35 397
25	SAINT-JEAN-DE-CHEVELU	Parking RD14	47 192
26	LA BALME	Les Rubattiers	95 071
27	AIGUEBLANCHE	Hameau de Navette, Tranche 4	122 634

(1) RESEAU DP : Réseau de Distribution Publique d'électricité  
(2) TVA récupérée à 100% par le SDES via ENEDIS  
(3) TVA éclairage public récupérée par la commune par le biais du FCTVA au taux actuel en vigueur (16,404%)  
(4) TVA génie civil telecom non récupérable

# MOA 2018

COÛTS LIÉS À L'OPÉRATION (€)					RÉPARTITION FINANCIÈRE (€)	
Montant TTC		Montant total TTC	Prestations SDES	Total général	COMMUNE	SDES
EP (3)	Télécoms (4)					
19 166	17 773	65 347	1 960	67 308	45 002	22 306
-	-	118 963	3 569	122 532	33 310	89 222
61 141	43 401	186 907	5 607	192 514	128 340	64 174
-	9 030	23 760	713	24 473	13 425	11 048
-	6 720	31 524	946	32 470	13 867	18 603
-	-	35 417	1 063	36 480	9 917	26 563
10 133	10 890	39 085	1 173	40 257	26 711	13 546
-	-	18 810	564	19 374	5 267	14 108
65 592	42 064	144 984	4 350	149 334	117 138	32 196
-	-	29 703	891	30 594	10 791	19 803
123 707	156 649	583 026	17 491	600 517	384 245	216 272
-	-	39 872	1 196	41 069	11 165	29 904
-	-	250 477	7 514	257 991	75 838	182 153
-	-	417 210	12 516	429 726	149 945	279 781
56 981	98 400	409 971	12 299	422 270	239 201	183 069
-	-	247 198	7 416	254 614	69 215	185 399
55 100	44 433	158 499	4 755	163 254	114 229	49 025
-	-	98 549	2 956	101 505	27 593	73 912
14 177	36 159	98 172	2 945	101 117	64 640	36 477
12 539	9 481	64 976	1 949	66 925	34 708	32 217
-	-	162 426	4 873	167 298	47 785	119 513
37 006	56 770	200 198	6 006	206 204	125 488	80 716
5 973	15 068	53 391	1 602	54 992	30 730	24 262
6 329	12 677	54 404	1 632	56 036	29 488	26 548
11 090	32 170	90 452	2 714	93 165	56 871	36 294
48 957	44 394	188 422	5 653	194 075	121 172	72 903
-	-	122 634	3 679	126 313	34 337	91 976

	COMMUNE	SECTEUR DES TRAVAUX	Réseau DP
			(1)(2)
28	AIX-LES-BAINS	Passage Garibaldi, hameau de Choudy	103 447
29	VOGLANS	Chemin de la Creuse	21 001
30	MÉRY	Entrée Sud RD 211	60 762
31	ÉPIERRE	Rue des Moulins, groupe scolaire	42 330
32	BRISON-SAINT-INNOCENT	Route de Paris	89 986
33	SÉEZ	Rue des Glières, impasse des Trolles	79 980
34	SAINT-MARCEL	Pomblière, les Maisonnettes	84 728
35	APREMONT	Col du Granier	50 271
36	HERMILLON	Rues Saint-Martin et du Four	84 764
37	COHENNOZ	LE CERNIX, route de la Combette	23 058
38	VIMINES	Route du Stade RD47	40 620
39	SAINT-BÉRON	Secteur rond-point du 19 mars 1962	66 345
40	DRUMETTAZ-CLARAFOND	Montée du Mollard	82 571
41	SAINTE-HÉLÈNE-SUR-ISÈRE	Chemin de Pré Nouveau	70 775
42	VAL-CENIS	Route de l'église, SOLLIÈRES Endroit	60 068
43	BOURG-SAINT-MAURICE	Plan Verger	93 380
44	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY	Hameau de Miolans	147 350
45	MERCURY	Route La Forêt	68 121
46	SAINT-PANCRACE	Les Bottières, Tranche 1	79 084
47	MEYRIEUX-TROUET	Bourg Église	126 861
48	LE BOURGET-DU-LAC	Montée de la Grande Marie	42 876
49	LE BOURGET-DU-LAC	Secteur Savoy Hôtel	25 124
50	PEISEY-NANCROIX	de Moulin à NANCROIX câblage, HTA (Complément à projet initial)	65 218

# MOA 2018

COÛTS LIÉS À L'OPÉRATION (€)					RÉPARTITION FINANCIÈRE (€)	
Montant TTC		Montant total TTC	Prestations SDES	Total général	COMMUNE	SDES
EP (3)	Télécoms (4)					
27 597	49 629	180 673	5 420	186 093	108 508	77 585
-	-	21 001	630	21 631	5 880	15 751
11 845	13 165	85 772	2 573	88 345	42 174	46 171
12 698	9 754	64 783	1 943	66 726	34 678	32 048
135 474	72 764	298 224	8 947	307 170	232 780	74 390
47 511	44 476	171 967	5 159	177 126	112 941	64 185
-	-	84 728	2 542	87 270	23 725	63 545
10 084	12 274	72 629	2 179	74 808	37 104	37 704
68 117	53 547	206 428	6 193	212 621	144 548	68 073
27 695	14 100	64 852	1 946	66 797	47 704	19 093
-	-	40 620	1 219	41 839	11 374	30 465
32 367	28 024	126 735	3 802	130 537	79 978	50 559
62 923	34 052	179 546	5 386	184 932	119 194	65 738
26 090	26 754	123 619	3 709	127 327	73 347	53 981
35 816	47 406	143 289	4 299	147 588	46 551	101 037
-	-	93 380	2 801	96 182	26 147	70 035
86 223	80 183	313 756	9 413	323 168	207 513	115 655
19 127	37 221	124 470	3 734	128 204	75 913	52 291
29 630	69 163	177 877	5 336	183 214	123 901	59 313
44 755	59 746	231 362	6 941	238 303	143 157	95 146
9 209	21 211	73 296	2 199	75 494	43 338	32 157
9 876	2 888	37 889	1 137	39 025	20 182	18 844
-	-	65 218	1 957	67 174	26 269	40 905
<b>TOTAL TRAVAUX ANNÉE 2018</b>				<b>7 123 985 €</b>	<b>3 807 324 €</b>	<b>3 316 661 €</b>

## MÉMENTO DES DÉCISIONS 2018

## 1- COMITÉS SYNDICAUX

## VALIDATION À L'UNANIMITÉ

8 février 2018

▶ Avenant à l'accord-cadre travaux et à un marché subséquent en cours d'exécution, concernant la reprise de la société SER2E par la société HTB SERVICES.

▶ Avenant à passer avec les quinze titulaires de l'accord-cadre travaux concernant le remplacement de l'indice TP12 par l'indice TP12A.

▶ Modalités concernant les déplacements des agents et des élus dans l'exercice de leurs missions, ainsi que des conditions de remboursement des frais engagés à ce titre.

▶ Convention d'adhésion entre le SDES et le Centre de gestion pour le calcul par ce dernier de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) visant également à l'optimisation de la défense des intérêts du SDES.

▶ Convention d'adhésion définitive entre le SDES et le Centre de gestion pour le service de médecine préventive d'une durée de 6 ans.

▶ Acquisition du logiciel PROSPER par le SDES avec mise à disposition gratuite aux territoires notamment TEPOS et TEPCV de la Savoie, le SDES assurant la synthèse des demandes de développement et l'animation du réseau des utilisateurs.

▶ Valorisation, gestion et récupération du produit de la vente des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) par le SDES pour le compte des collectivités et établissements intégrant des collectivités territoriales sous statut public ou privé de Savoie pour les travaux d'économies d'énergie réalisés sur leur patrimoine, avec reversement ou non dudit produit, déduction faite de frais de gestion et délégation au Président pour l'exécution des modalités techniques, administratives et budgétaires du dispositif.

▶ Mise à jour des participations financières du SDES et de leurs modalités d'application au titre de l'exercice 2018 pour les travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité, les diagnostics d'éclairage public et les travaux d'éclairage public visant à améliorer la performance

énergétique des installations, ainsi que des prestations intellectuelles assurées par les agents CEP avec leur facturation afférente.

▶ Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture et livraison de titres-restaurant à la société GROUPE UP

27 Juin 2018

▶ Avenant à passer avec les 5 titulaires de l'accord-cadre maîtrise d'œuvre concernant le traitement des offres classées ex aequo et l'ajout d'un prix au Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

▶ Prestations sociales versées aux agents, de la mise en place des chèques ANCV et des chèques CADHOC, ainsi que des critères de différenciation et des modalités d'attribution associés.

▶ Mise à jour des participations financières du SDES à la complémentaire santé et à la garantie maintien de salaire au bénéfice des agents.

▶ Modification du tableau des effectifs visant à la création d'un poste d'attaché en lieu et place d'un poste de rédacteur chef.

▶ Convention à passer avec le concessionnaire pour la mise à disposition du SDES l'utilisation de la plateforme E-Plans et les données cartographiques à moyenne échelle, avec autorisation donnée au Président de modifier en tant que de besoin la forme de ces documents et leur adaptation aux évolutions réglementaires.

6 novembre 2018

▶ Avenant prolongeant d'une année la convention passée avec le Centre de gestion de la Savoie concernant la gestion des dossiers de retraite CNRACL des agents titulaires du SDES.

▶ Instauration de la journée de solidarité suite à l'avis favorable du comité technique du 18 octobre 2018 concernant ses modalités d'application.

▶ Bilan des formations des agents effectuées en 2015, 2016 et 2017 et validation du plan de formation des agents pour 2018 suite à l'avis favorable du comité technique du 18 octobre 2018.

▶ Avenant n°4 au contrat de concession pour la distribution publique d'électricité visant à ouvrir des négociations en vue de la signature potentielle d'un nouveau contrat, avec délégation confiée au Président pour finaliser ledit avenant notamment dans le choix de l'option 1 ou 2 concernant les modalités d'application du lissage de la redevance de concession R2 dite d'investissement entre 2018 et 2021, ainsi qu'autorisation donnée à l'unanimité au Président pour lancer la procédure des négociations et mettre en place un comité de suivi.

▶ Reconduction pour deux ans de l'accord-cadre pour la fourniture d'électricité et les services associés, autorisation donnée à l'unanimité d'une part, au Président pour lancer la consultation auprès des fournisseurs titulaires de chacun des lots de cet accord-cadre en vue de l'établissement de nouveaux marchés subséquents de fourniture d'électricité au titre des exercices 2020 et 2021 et, d'autre part, au bureau syndical pour l'attribution desdits marchés subséquents.

▶ Mise à jour des conventions type passées avec les collectivités dans le cadre des prestations assurées par le SDES, par la création d'une nouvelle convention visant à effectuer des prestations rémunérées d'accompagnement administratif et/ou technique pour le compte des collectivités de Savoie.

▶ Désignation et habilitation de Luc FAIVRE, Alexandra MARION et Nicolas BORLET, agents du SDES pour assurer le contrôle de la TCCFE sur son territoire d'intervention, ainsi que le cas échéant, la TDCFE perçue par le Conseil Départemental.

▶ Négociation avec Orange des modèles de conventions générales et particulières pour la mise en souterrain des réseaux de télécommunication





et autorisation de signature de la convention particulière option B spécifique à chaque opération d'enfouissement de réseaux concernée.

### 18 décembre 2018

► Mise à jour des délégations permanentes accordées au bureau syndical et au Président au titre de 2019 et concernant les activités administratives et juridiques du SDES : modalités d'attribution des participations financières, validation des programmes de travaux, passation et exécution des marchés publics...

► Convention d'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire à passer avec le Centre de gestion dans le cadre d'une expérimentation nationale de ce dispositif prenant fin le 18 novembre 2020.

► Bilan de la formation des agents au titre de 2018.

► Conditions d'utilisation des véhicules du SDES mis à disposition des agents pour l'exercice de leurs missions au titre de l'exercice 2019.

► Modification de l'organigramme des services visant notamment à intégrer le nouveau service CEP assuré au bénéfice des communes.

► Ouverture de crédits d'investissements avant le vote du budget primitif 2019 à raison d'un maximum de 25 % par imputation budgétaire concernée.

► Conditions de remboursement des frais engagés par les agents et les élus dans l'exercice de leurs missions au titre de l'exercice 2019.

► Mise à jour des participations financières du SDES et de leurs modalités d'application au titre de l'exercice 2019 pour les travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité, les diagnostics d'éclairage public, les travaux d'éclairage public visant à améliorer la performance énergétique des installations, ainsi que pour les prestations intellectuelles assurées par les agents CEP et leur facturation afférente.

► Nouveaux statuts du SDES comprenant notamment la mise à jour de la liste des communes adhérentes et une extension des compétences optionnelles que peut potentiellement développer le SDES.

► Ensemble des points de négociation nommée *liste d'objectifs*, à mettre à l'ordre du jour des négociations à ouvrir avec le concessionnaire, en vue de la mise en place d'un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité, sur la base du modèle national validé fin décembre 2017, liste à transmettre au dit concessionnaire.

► Exécution par le Président de toutes les modalités administratives et juridiques du contrôle de concession au titre de l'exercice 2018.

## VALIDATION À L'UNANIMITÉ MOINS 3 ABSTENTIONS

► Début d'une négociation avec le concessionnaire, conformément à une option prévue par l'accord-cadre national en vigueur depuis fin décembre 2017 concernant la concession de la distribution publique d'électricité permettant le retour au régime rural / urbain de ladite concession, en lien avec d'autres syndicats d'énergie concernés au niveau national et avec les conséquences potentielles suivantes :

• Nouvelle répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux entre le SDES et le concessionnaire,

• Bénéficier du Compte d'Affectation Spéciale destiné au Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (CAS-FACE).

• Établissement d'un nouvel Arrêté Préfectoral de classement des communes au régime rural ou urbain au titre de ladite concession.

## LES DÉBATS 2018

► Développement et rémunération de prestations d'assistance assurées par le SDES au bénéfice des collectivités.

► Projet de SEM Énergie départementale.

► Projet d'un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité sur la base du dernier modèle national validé en décembre 2017, associé à un projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

► Orientations budgétaires en décembre pour l'exercice 2019.



## DÉCISIONS BUDGÉTAIRES



Vote à l'unanimité du compte de gestion 2017, du compte administratif 2017, de l'affectation du résultat de l'exercice 2017, du budget primitif 2018, ainsi qu'en cours d'exercice des décisions modificatives n°1, 2 et 3, respectivement les 27 juin, 6 novembre et 18 décembre 2018.

## MÉMENTO DES DÉCISIONS 2018

## 2- BUREAUX SYNDICAUX

## VALIDATION

1<sup>er</sup> février 2018

▶ Ne plus reverser à chaque commune membre du SDES à compter de l'exercice budgétaire 2018 inclus, une part de la redevance dite d'investissement R2 perçue par celui-ci sur la base des travaux valorisés l'année antépénultième sur le territoire de ces communes, au fait de la mise en place d'aides financières par ailleurs, notamment dans le domaine de l'éclairage public.

## 24 avril 2018

▶ Marché de services, d'assistance, de conseil et de représentation juridiques au cabinet ADP.

## 27 juin 2018

▶ Programme spécifique de travaux à l'initiative du SDES visant à résorber progressivement les réseaux *fil nu* BT sur le territoire de la concession et validation du financement à 100 % par le SDES de ce programme spécifique de travaux au titre de 2018.

## 7 décembre 2018

▶ Avenants à passer avec des entreprises de travaux concernant un marché subséquent et un marché transféré au SDES pour des travaux supplémentaires sur des opérations d'enfouissement de réseaux, ainsi que la mise en place des crédits complémentaires afférents et ce, pour des opérations respectivement sur les communes de CHAMBÉRY et PEISEY-NANCROIX.

▶ Programme spécifique de travaux à l'initiative du SDES visant à résorber progressivement les réseaux *fil nu* BT sur le territoire de la concession et validation du financement à 100 % par le SDES de ce programme spécifique de travaux au titre de 2019.

## LES DÉBATS 2018

1<sup>er</sup> février 2018

▶ État d'avancement du dossier concernant l'installation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) publiques en Savoie sous l'égide du SDES pour le compte des collectivités engagées dans le processus, ainsi que sur les divers rapports notamment budgétaires à présenter au comité syndical du 8 février prochain.

## 24 avril 2018

▶ État d'avancement des dossiers suivants : solde des dossiers de travaux dits COMOA réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des communes par mandat du SDES, dossier B'EEAU Lac pour la mise en place d'une boucle énergétique à partir du potentiel énergétique du lac du Bourget, évolution potentielle du mode de désignation et de la répartition géographique des délégués du SDES, lancement d'une réflexion sur les participations financières du SDES, information par le Président des marchés passés sans formalités préalables, déploiement de LINKY, ainsi que l'ouverture ou non de négociations visant à établir un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité associé à un projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

## 6 juin 2018

▶ État d'avancement des dossiers suivants : solde des dossiers de travaux dits COMOA réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des communes par mandat du SDES, dossier B'EEAU Lac pour la mise en place d'une boucle énergétique à partir du potentiel énergétique du lac du Bourget, déploiement de LINKY, projet de SEM Energie départementale, ainsi que le projet d'un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité sur la base du dernier modèle national validé en décembre 2017 associé à un projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

## 27 juin 2018

▶ État d'avancement des dossiers suivants : rémunérations de prestations d'assistance assurées par le SDES au bénéfice des collectivités, projet de SEM Energie départementale, ainsi que le projet d'un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité sur la base du dernier modèle national validé en décembre 2017 associé à un projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.



### 19 octobre 2018

► État d'avancement des dossiers suivants : solde des dossiers de travaux dits COMOA réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des communes par mandat du SDES, projet de SEM Energie départementale, présentation des résultats de l'enquête énergie lancée par le SDES auprès de toutes les communes et intercommunalités de Savoie, synthèse de la situation et des prospectives budgétaires sur la période 2016-2020 incluses, possibilité de passer un avenant avec SOWATT, titulaire actuel du marché subséquent de l'accord-cadre pour la fourniture d'électricité et les services associés, visant à faire baisser les prix du marché en cours d'exécution, ainsi que le projet d'un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité sur la base du dernier modèle national validé en décembre 2017 associé à un projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

### 7 décembre 2018

► État d'avancement des dossiers suivants dont certains à présenter au comité syndical du 18 décembre prochain : lancement d'une réflexion sur les diverses participations financières du SDES à des travaux et prestations, modifications statutaires, solde des dossiers de travaux dits COMOA réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des communes par mandat du SDES, projet de SEM Energie départementale, possibilité d'un marché départemental pour le géoréférencement des réseaux souterrains compte tenu des obligations réglementaires qui vont s'imposer aux petites et moyennes communes, ainsi que la conclusion d'un avenant au contrat de concession actuel de la distribution publique d'électricité visant à l'ouverture de négociations en vue d'établir un nouveau contrat de concession associé à un projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

## PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

- Programme de travaux 2018 d'enfouissement de réseaux secs sous maîtrise d'ouvrage directe du SDES, soit 48 opérations plus des compléments de financement pour 2 opérations, concernant au total 42 communes, pour un montant global de 7 123 985 € avant récupération intégrale de la TVA sur les seuls travaux d'enfouissement du réseau de Distribution Publique d'électricité (réseau DP) et ce, pour une participation financière globale du SDES de 3 316 661 €.
- Programme de participation financière 2018 pour les travaux d'enfouissement de réseaux secs réalisés sous maîtrise d'ouvrage déléguée aux communes (dossiers COMOA), à savoir 13 dossiers pour 10 communes, pour une participation financière globale de 498 002 €.
- Programme de participation financière pour les travaux d'éclairage public réalisés par les communes et améliorant la performance énergétique des installations, soit 34 dossiers pour 30 communes avec une participation financière globale du SDES de 463 484 € concernant près de 1 750 luminaires, 170 horloges et 6 régulateurs, ainsi que pour les travaux d'éclairage public réalisés par le SDES dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux secs avec une participation financière du SDES de 55 100 € pour 21 opérations dans autant de communes.



Drumettaz-Clarafond

# BUDGET EXÉCUTÉ 2018

Les tableaux budgétaires correspondent au budget exécuté dans l'année, les chiffres afférents étant extraits du compte administratif 2018. Les dépenses et recettes de fonctionnement sont celles prévues dans l'année, alors que les principales dépenses et recettes d'investissement sont celles correspondant à l'exécution d'opérations s'exécutant sur deux à trois exercices budgétaires.

**Les principales recettes du SDES sont au nombre de 3, générées par le contrat de concession et réparties comme suit :**

- **R1 - Redevance de fonctionnement** pour couvrir les frais liés à l'exercice de la mission d'autorité concédante du SDES pour la distribution d'électricité : contrôle annuel, contrôle au fil de l'eau, négociations et relations avec le concessionnaire...

- **R2 - Redevance d'investissement** calculée sur la base des travaux réalisés sur le réseau DP (1) par le SDES et les communes et sur les équipements d'éclairage public par les collectivités.

- **Convention article 8 ou spécifique Savoie :** participation du concessionnaire aux travaux d'enfouissement du réseau DP<sup>(1)</sup> existant réalisés par le SDES.

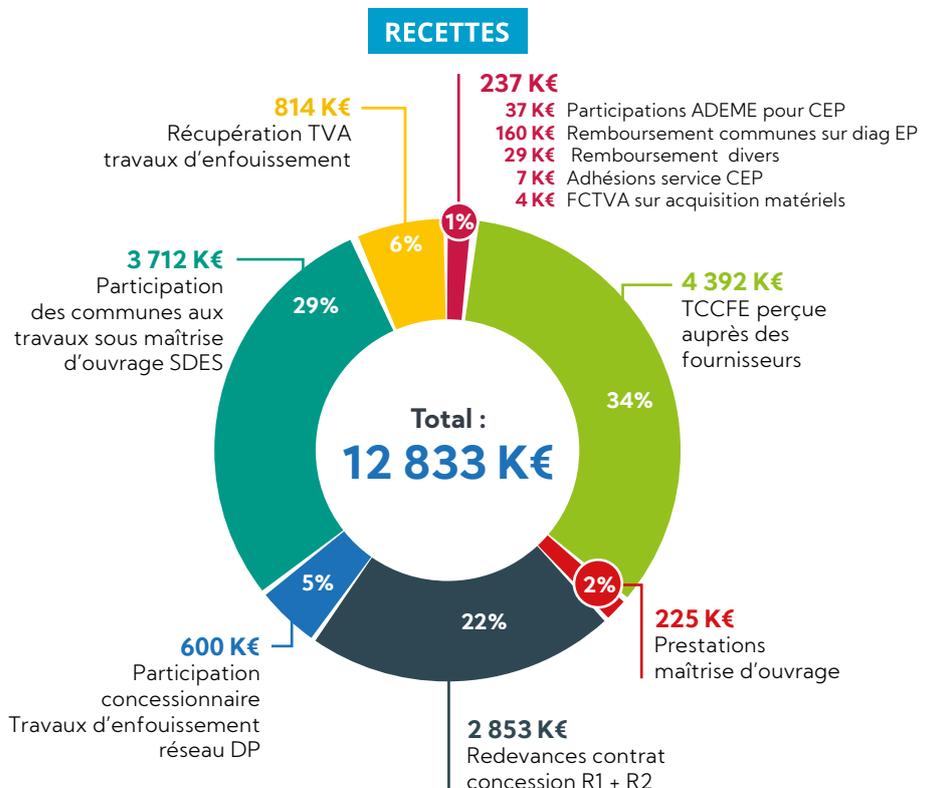
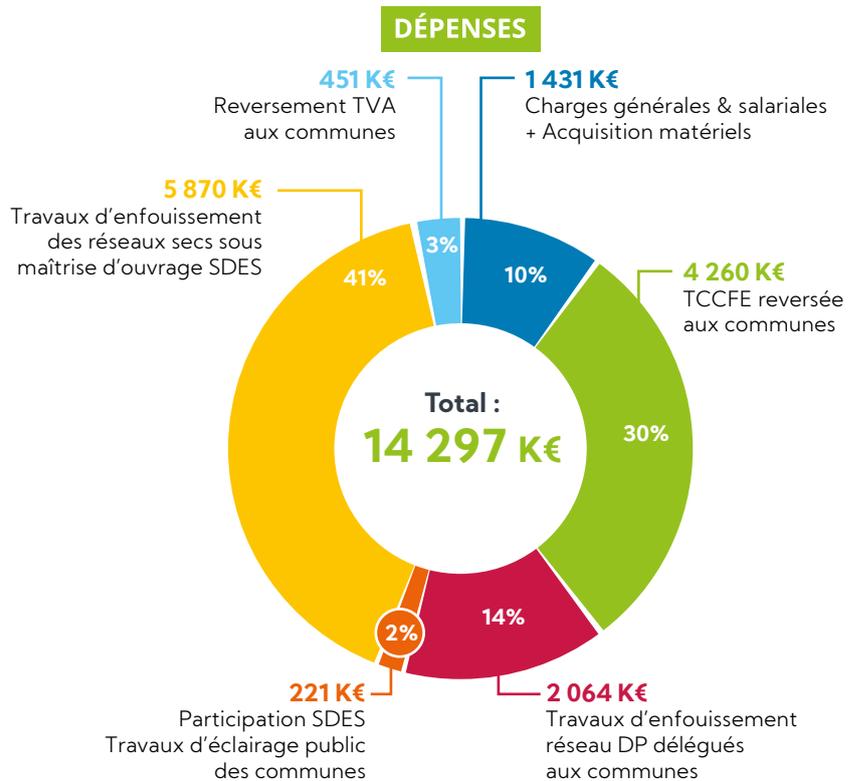
**Les principales évolutions constatées en termes budgétaires entre 2017 et 2018 s'expliquent comme suit :**

- Une augmentation générale de l'activité liée au développement exponentiel de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement directement sous l'égide du SDES et, d'autre part, des dossiers d'éclairage public bénéficiant d'une participation financière du SDES.

- Une augmentation sensible de la récupération intégrale de la TVA directement auprès d'Enedis (spécificité du contrat de concession) au fait d'une réduction du délai d'exécution global des travaux conséquemment à leur prise en charge désormais directement par le SDES.

- Un nouvel écart entre les budgets dépenses et recettes exécutés, notamment au fait d'un délai de plusieurs mois parfois entre le paiement du solde des travaux aux entreprises par le SDES et la récupération à la fois de la TVA et de la participation des communes.

(1) Réseau de Distribution Publique d'électricité.



Cette augmentation générale de l'activité travaux depuis 2 ans se caractérise, entre autres, par une double augmentation :

- Près de 900 titres de recette émis, soit près de 65 % d'augmentation.
- Plus de 3 000 mandats de dépenses émis en 2018, soit près de 25 % d'augmentation.

LIBELLÉ	MONTANT EN K€
<b>DÉPENSES</b>	
Charges générales	301
Diagnostics EP	148
Études diverses sur programme IRVE	145
Charges salariales (12,4 ETP)	763
TCCFE reversée aux communes (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité)	4 260
Indemnités des élus	43
Études diverses	25
Participation SDES aux travaux d'enfouissement du réseau DP sous maîtrise d'ouvrage des communes	2 064
Participation SDES aux travaux d'éclairage public des communes	221
Acquisition matériels divers : informatique, mobilier, véhicules...	6
Maîtrise d'œuvre et travaux d'enfouissement des réseaux secs sous maîtrise d'ouvrage SDES	5 870
Reversement aux communes de la TVA sur travaux réseau DP, sous maîtrise d'ouvrage des communes	451
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>14 297 K€</b>

LIBELLÉ	MONTANT EN K€
<b>RECETTES</b>	
Remboursement assurances + recettes diverses	29
Adhésion service CEP	7
Participations ADEME pour CEP	37
Remboursement communes sur diagnostics EP	160
TCCFE perçue (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité)	4 392
Prestations internes facturées : maîtrise d'ouvrage travaux, achat électricité	225
Redevance contrat concession R1	665
Redevance contrat concession R2	2 188
Participation du concessionnaire à enfouissement réseau DP	600
Participation des communes aux travaux d'enfouissement des réseaux secs sous maîtrise d'ouvrage SDES	3 712
Récupération de la TVA auprès du concessionnaire (travaux enfouissement réseau DP)	814
Récupération FCTVA sur acquisitions matériels divers	4
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 833 K€</b>



Le rapport d'activité 2019 présentera un état détaillé des services et des activités du SDES ces quatre dernières années.

# ACHAT FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ ET SERVICES ASSOCIÉS

## L'actualité en question

L'année 2018 est la première année d'exécution d'un 3<sup>ème</sup> accord-cadre avec ses marchés subséquents associés, ces derniers couvrant également la fourniture d'électricité pour l'année 2019.

Les marchés ont été attribués à SOWATT – Electricité de Savoie, fournisseur d'électricité local et émanation de la Société des Régies de l'Arc (SOREA) basé à Saint-Julien-Mont-Denis et ce, pour un volume et un nombre de points de livraison relativement équivalents à ceux de 2016 et 2017. Les prix obtenus pour ces marchés représentent une augmentation moyenne de la facture globale entre 2,4 et 4,1 % TTC par rapport à 2016 et 2017, une augmentation suivant globalement les prix du marché ouvert au niveau européen, voire mondial...

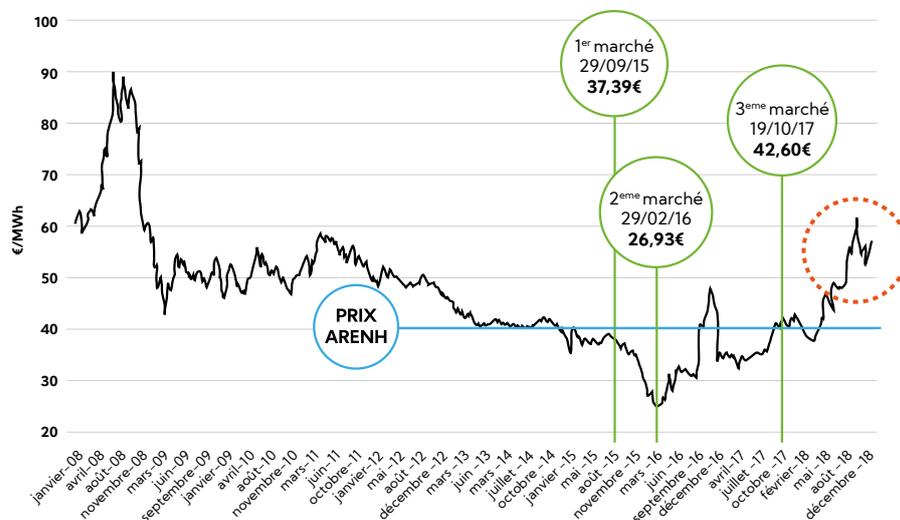
## Rappel historique

La loi NOME du 7 décembre 2010 a acté la fin des tarifs réglementés jaune et vert de vente d'électricité réglementés au 1<sup>er</sup> janvier 2016, soit tous les contrats de fourniture d'électricité d'une puissance souscrite supérieure à 36 kVA.

Cette décision impactant des milliers de contrats pour les collectivités à l'échelon départemental, le SDES s'est positionné dès décembre 2014 pour une action collective au bénéfice des collectivités de Savoie et des structures parapubliques auxquelles elles sont rattachées. Il met ainsi en place un groupement de commandes de 215 membres, pour cumuler l'achat d'électricité et les services associés.

Pour les années 2016 et 2017, deux accords-cadres avec leurs marchés subséquents associés, ont permis aux membres du groupement de contractualiser leur achat d'électricité nécessitant une mise en concurrence. Cela concernait 700 points de livraison pour 100 GWh d'électricité par an et les marchés ont été attribués aux sociétés Edf et ENALP avec une économie financière moyenne sur la facture globale estimée entre 13 et 15 % TTC par rapport aux anciens tarifs réglementés.

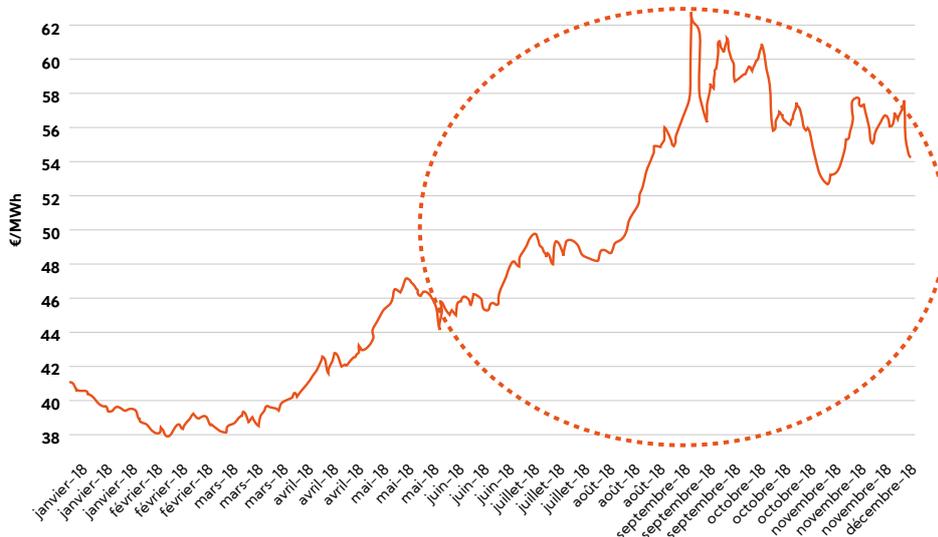
## ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ DEPUIS 2008



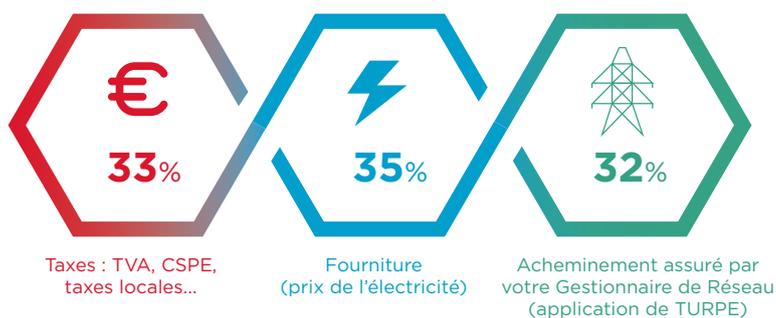
### ARENH :

Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique = oblige EDF à revendre à ses concurrents jusqu'à 100 térawattheures (TWh) de son électricité nucléaire produite en France, soit environ le quart de la production annuelle, à un prix régulé par l'Etat. L'objectif est d'accroître la concurrence sur le marché hexagonal en permettant aux concurrents d'EDF de bénéficier de l'avantage compétitif du parc nucléaire français et en les incitant à investir dans leurs propres moyens de production.

## ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EN 2018



## COMPOSANTS D'UNE FACTURE :







**SDES**  
Syndicat  
Départemental  
d'Énergie de la Savoie

**SDES 73**

Bâtiment 3D  
81, rue de la Petite Eau  
73290 LA-MOTTE-SERVOLEX

Téléphone : 04 79 26 42 10  
Courriel : [sdes@sdes73.com](mailto:sdes@sdes73.com)

[www.sdes73.com](http://www.sdes73.com)